

LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Observations et recommandations en date de novembre 1975

Commentaires de la Monnaie en date de mai 1976, du 30 avril 1977 et du 5 mai 1978

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL EN DATE DE NOVEMBRE 1975	COMMENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ EN DATE DE MAI 1976	COMMENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ EN DATE DU 30 AVRIL 1977	COMMENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ EN DATE DU 5 MAI 1978
<p>Le contenu et la présentation des rapports sur les coûts établis mensuellement par les centres de responsabilité devraient être conçus en consultation avec les gestionnaires de façon à répondre à leurs besoins; ils devraient être énoncés clairement et être expliqués aux gestionnaires.</p>	<p>Cette question doit faire l'objet, et être l'une des priorités, d'un programme de formation assez intensif pour tous les niveaux de la gestion; ce programme portera sur les mesures qui sont nécessaires aux divers niveaux, sur les moyens d'utiliser ces renseignements et sur le moment où les utiliser comme outil de gestion utile. Un colloque approfondi sur ce sujet s'est tenu au début de mai et a réuni tous les niveaux de direction en vue de définir exactement ces points. Cela a été fait et on s'emploie à réviser le système de rapports en conséquence pour application immédiate.</p>	<p>On a élaboré un système intégré de gestion financière et on l'applique progressivement, simultanément avec la formation intensive du personnel. On prévoit son application généralisée pour juin 1977.</p>	<p>Terminé.</p>
<p><u>CONCEPTION DES SYSTÈMES DE COMPTABILITÉ DES PRIX DE REVIENT</u></p> <p>L'élaboration de rapports utiles sur les coûts s'est faite lentement et sans coordination au sein de la Monnaie. Ainsi, l'installation de Winnipeg a conçu son propre système de comptabilité des prix de revient, lequel répond aux besoins de ses procédés de production. Les installations d'Ottawa et de Hull, par contre, n'ont pas un système de comptabilité des prix de revient capable de déterminer les coûts des produits et des contrats.</p>			